

Le mariage réduit-il les risques de criminalité?

*Selon les criminologues, un enfant qui grandit dans une famille dysfonctionnelle risque d'apprendre des comportements antisociaux, de ne pas apprendre à maîtriser ses comportements inacceptables et de ne pas être soumis à une surveillance suffisante pour l'empêcher de s'associer avec des jeunes antisociaux. Par conséquent (en théorie), l'enfant, faute d'une socialisation adéquate, devient incapable d'avoir des comportements socialement acceptables.*

*Étant donné l'importance de la vie familiale au cours du jeune âge, il semble logique que la vie familiale de l'adulte puisse être associée au risque de criminalité chez celui-ci. On croit généralement que le mariage et la paternité ou la maternité constituent un **investissement social** qui amène les gens à se conformer aux normes sociétales et qu'ils exercent par conséquent une fonction de contrôle sur le comportement. Les rôles de mari et père et d'épouse et mère sont considérés comme incompatibles avec un mode de vie criminel.*

*Les recherches récentes ont aussi révélé que les gens craignent davantage de perdre le respect de leur famille que d'être arrêtés ou incarcérés. Les relations familiales pourraient donc jouer un rôle plus important que les sanctions dans la prévention du crime. Cette hypothèse présente évidemment un grand intérêt pour les responsables des politiques correctionnelles. Si le mariage et la paternité ou la maternité réduisent les risques d'infractions criminelles, il serait opportun d'axer sur la famille les mesures de lutte contre le crime et de réduction des taux de récidive.*

*Dans l'article qui suit, nous passons en revue les recherches visant à déterminer Si le fait d'être marié ou parent réduit le risque de criminalité. Les études dont il est question portent sur l'influence de la vie familiale de l'adulte tant sur le début du comportement criminel que sur la criminalité ultérieure.*

### Mariage et criminalité

Les premières recherches dans ce domaine ont tenté de déterminer l'influence du mariage sur la criminalité par la comparaison de groupes de délinquants et de non-délinquants. Cependant, les résultats ont été variables.

Par exemple, une étude effectuée en 1977<sup>(1)</sup> a révélé que le mariage précoce n'entraînait pas de réduction significative de la criminalité ultérieure. En fait, les délinquants qui s'étaient mariés avant l'âge de 21 ans étaient nettement plus susceptibles d'avoir commis des infractions. L'étude a révélé cependant que les pères délinquants dont la conjointe n'avait pas de casier judiciaire avaient un taux de récidive plus faible après le mariage que ceux qui avaient épousé une femme ayant un casier judiciaire. En outre, même si le mariage ne semblait pas réduire les risques de comportement criminel ou délinquant ultérieur, il réduisait cependant certaines des habitudes couramment associées à la délinquance (consommation d'alcool ou de drogue, promiscuité sexuelle).

D'autres études ont échoué à démontrer l'existence d'un lien entre le mariage ou la paternité (ou la maternité) et le risque de criminalité chez l'adulte. Par exemple, une étude a conclu que le degré d'intégration sociale (y compris la situation de famille) n'avait qu'une utilité limitée dans la prévision de la criminalité chez l'adulte; une autre a révélé que le décrochage scolaire et le chômage étaient liés au comportement criminel ultérieur, mais que la situation de famille ne l'était pas. Études longitudinales Peu

d'études longitudinales (à long terme) ont été menées sur les répercussions du mariage ou de la paternité (ou la maternité) sur le comportement criminel. Plusieurs chercheurs ont cependant tenté de démontrer que les liens sociaux qu'une personne entretient avec les institutions de l'âge adulte (y compris la famille) déterminent si elle aura un comportement criminel au cours de sa vie.

Par exemple, une étude menée en 1982<sup>(2)</sup> a révélé que les délinquants avaient plus tendance que les non-délinquants à épouser des femmes délinquantes. Or, on peut penser que l'effet de «restriction» du mariage se trouve grandement réduit dans les couples formés de deux personnes délinquantes. L'effet de «restriction» du mariage sur les délinquants s'exercerait donc moins fréquemment qu'on ne pouvait le croire à cause de la tendance des délinquants à épouser des femmes délinquantes.

Toutefois, cette étude et d'autres études longitudinales n'ont pas permis de mettre en évidence une relation de cause à effet entre le mariage et la criminalité. Même lorsque les résultats laissent croire que le mariage ou la paternité (ou la maternité) pourrait avoir une incidence positive, la relation est ambiguë - le mariage augmente la stabilité sociale, mais les hommes se marient probablement lorsqu'ils arrivent à une période plus stable de leur vie.

Dans une étude longitudinale menée en 1989<sup>(3)</sup>, on a examiné plus particulièrement la qualité des relations conjugales. On a constaté que la même proportion de délinquants et de non-délinquants vivaient avec une femme, mais que les délinquants, dans une proportion environ deux fois plus grande, s'étaient séparés de leur conjointe ou avaient divorcé (au moins une fois) avant l'âge de 32 ans. Les délinquants étaient beaucoup plus susceptibles que les non-délinquants de ne pas bien s'entendre avec leur partenaire; ils étaient aussi plus susceptibles de l'avoir déjà frappée.

Ces constatations laissent croire que le mariage en lui-même n'a pas d'incidence sur le mode de vie criminel, mais que la capacité de rester marié pourrait bien être prédictive d'un comportement non criminel.

Dans le même ordre d'idées, une étude menée en 1990<sup>(4)</sup> a commencé à clarifier la question de l'influence du mariage sur la propension d'un individu à la criminalité. Plutôt que d'utiliser la situation de famille, les chercheurs ont créé un indice d'attachement à la partenaire pour évaluer la qualité des relations conjugales et les attitudes à l'égard des responsabilités conjugales et de la cohésion de la famille.

L'étude a révélé que l'attachement à une partenaire au début de l'âge adulte était associé à une réduction significative des comportements antisociaux à l'âge adulte. On a donc conclu que les liens sociaux entretenus avec les institutions de l'âge adulte exercent une forte influence sur la criminalité. Vie familiale et récidive Un certain nombre d'études ont montré que des relations étroites entre le délinquant et sa famille sont bénéfiques pour le délinquant. Cette hypothèse généralement admise a servi de fondement à l'élaboration de programmes pour les délinquants, tels que les visites familiales, le counseling familial et la libération conditionnelle anticipée.

Une étude effectuée en 1954<sup>(5)</sup> a été l'une des premières à tenter de prouver cette relation. On a utilisé un indice de l'intérêt pour la famille afin de vérifier si le taux de réussite de la libération conditionnelle était plus élevé chez les délinquants ayant des liens étroits avec leur famille que chez les autres. L'étude a

révélé un taux de réussite de 75 % chez ceux qu'on avait classés comme conservant un «intérêt actif» pour leur famille pendant leur incarcération, alors qu'il était de 34 % chez les délinquants qualifiés de «solitaires».

De même, une étude menée en 1983<sup>(6)</sup> a révélé que les délinquants en arrivent à être déçus du mode de vie criminel de leurs jeunes années et en viennent à désirer des changements fondamentaux dans leur vie. Plus de 25 % des membres de l'échantillon ont indiqué que l'établissement d'une relation mutuellement satisfaisante avec une femme était essentiel au processus de changement. Cependant, l'étude n'a pas permis de préciser lequel des deux événements précédait l'autre, le passage à la conformité ou l'établissement de liens familiaux. Que signifient ces résultats? Jusqu'à présent, aucune étude n'a clairement démontré que le mariage ou la paternité (ou la maternité) réduit le risque de criminalité. La plupart des chercheurs n'ont constaté aucune différence significative entre les délinquants et les non-délinquants sur le plan de la situation de famille.

Les recherches ont toutefois révélé que, bien que les délinquants ne soient pas moins susceptibles que les non-délinquants de se marier (ou de vivre une relation sérieuse), ils sont plus susceptibles de divorcer ou de se séparer de leur conjointe, de ne pas s'entendre avec elle et de vivre une relation violente. Tout cela donne à penser que le mariage et la paternité ne sont pas des étapes qui entraînent des changements dans la vie. Les délinquants semblent plutôt attirés par des relations déviantes et des partenaires délinquantes, tout comme ils sont attirés par des comportements déviants.

Les recherches portant sur la **qualité** des relations conjugales ont cependant permis de mettre en lumière une association avec la criminalité. On a découvert que l'attachement au partenaire était associé à une diminution du risque de criminalité chez l'adulte. Le maintien d'un intérêt actif pour la famille pendant l'incarcération et l'établissement d'une relation mutuellement satisfaisante après la mise en liberté étaient aussi associés à la diminution de la récidive.

Toutefois, un point n'est pas clair : le mariage et la vie familiale aident-ils les délinquants et les individus à risque élevé à passer à un mode de vie plus conventionnel, ou serait-ce qu'avec l'âge les délinquants adoptent de toute façon un mode de vie conventionnel et apprécient davantage la vie familiale?

Les recherches semblent indiquer que la relation pourrait être réciproque. Ainsi, une relation conjugale satisfaisante peut aider un ex-délinquant à ne pas commettre d'autres infractions. Cependant, le retour du délinquant à un mode de vie déviant tend à créer des frictions au sein de la relation conjugale et réduit le soutien que le délinquant aurait pu recevoir autrement de sa partenaire pour éviter de retomber dans la délinquance.

Il est évident que nous devons continuer les recherches avant de pouvoir déterminer avec certitude si la vie familiale peut modifier le cours d'une carrière criminelle et protéger les adultes contre les influences criminogènes. Cependant, bien que les études déjà réalisées soient loin de clarifier la relation de cause à effet entre la vie familiale et la criminalité, elles laissent entendre qu'il existe une association qui pourrait bien justifier qu'on prenne des mesures pour renforcer les liens familiaux.

---

Adapté de WRIGHT, K.N. et WRIGHT, K.E., «Does Getting Married Reduce the Likelihood of Criminality? A Review of the Literature», *Federal Probation*, LVI, no 3, 1992, p. 50-56.

(1)KNIGHT, B.J., OSBOURNE, S.G. et WEST, D.J., «Early Marriage and Criminal Tendency in Males», *British Journal of Criminology*, vol. 17, n° 4, 1977, p. 348-360.

(2)WEST, D.J., *Delinquency: Its Roots, Careers and Prospects*, London, Heinemann, 1982.

(3)FARRINGTON, D., «Later adult Life Outcomes of Offenders and Non-offenders», *Children at Risk: Assessment, Longitudinal Research and Intervention*, M. Brambring, F. Losel et H. Skowronek (dir.), New York, Walter deGruyter 1989, p. 220-244.

(4)SAMPSON, R.J. et LAUB, J.H., «Crime and Deviance Over the Life Course: The Salience of Adult Social Bonds», *American Sociological Review*, n° 55, 1990, p. 609-627.

(5)OHLIN, L., *The Stability and Validity of Parole Experience Tables*, thèse de doctorat, Université de Chicago, 1954.

(6)SHOVER, N., «The Later Stages of Ordinary Property Offender Careers», *Social Problems*, vol. 31, n° 2, 1983, P. 208-218.